CME – 11 octobre 2016

Jean-Yves Artigou

Le 15 septembre, à l'ARS, s'est tenue une réunion préparatoire à la commission de répartition de médecine générale prévue une semaine plus tard à laquelle Mme Lebigre et moi avons participé dont les conclusions ont été de conserver les bases habituelles avec des prévisions d'ouverture à 178 postes comportant notamment la réouverture des postes fermés en été selon les schémas traditionnels.

Le 22 septembre, au cours de la commission de répartition à l'ARS, nous apprenons qu'au lieu de 178 postes, ce ne sont plus que 46 postes qu'il faut ouvrir ou rouvrir car :

- 80 postes n'ont pas été choisis en affectation : en effet, sur 629 postes proposés aux DES de médecine générale d'Ile-de-France, seuls 549 ont été choisis, ce qui doit au passage susciter une réflexion autonome ;
- A cela s'ajoute l'effet négatif de l'augmentation du nombre de stages chez le praticien évalué à 408 au cours de la réunion préparatoire, ils sont en fait annoncés à 461 postes le jour de la commission, soit 53 postes de moins mis au choix hospitalier par les coordonnateurs de médecine générale.

Le jour même de la commission, le coordonnateur de MG, Philippe Jaury, adresse à tous les chefs de service, et non pas aux seuls chefs de service concernés par les non réouvertures, un mail indiquant : « nous n'avons pas pu rouvrir un grand nombre de postes prévu cet été. Nous sommes désolés pour vos services. Nous vous rappelons qu'aucun poste n'est pérenne et qu'au prochain choix, nous devrons à nouveau fermer des postes hospitaliers. ». Ce mail a suscité fort logiquement de nombreuses réactions.

A cela s'ajoute la fin des bascules : lorsqu'un poste proposé aux DES de spécialité n'était pas choisi, il pouvait être basculé sur le choix de la médecine générale. Cette procédure est désormais interdite par les coordonnateurs.

En pratique, pour l'Assistance publique, quelques ouvertures notamment dans les services nouvellement agréés (10) mais 36 postes ne sont pas réouverts : avec pour les services d'urgences : deux réouvertures et 10 postes non réouverts ; pour la gériatrie : deux réouvertures pour 13 postes non réouverts.

Le choix des internes de médecine générale vient de se terminer sur ces bases.

Il existe enfin des divergences d'appréciation entre les coordonnateurs de médecine générale et ceux de médecine d'urgence et de gériatrie. Ainsi, sur les 356 postes de médecine générale ouverts au sein des services d'urgences, les coordonnateurs de médecine générale estiment que le besoin de formation est d'environ 300.Ces divergences apparaissent au moment critique où les DES de MU et de gériatrie s'autonomisent,

Il est prévu de débattre avec les coordonnateurs de médecine générale et de médecine d'urgence au sein du comité CME des internes de décembre en présence de ses membres : le doyen, les représentants des internes, la DOMU notamment, et d'envisager une méthodologie de répartition déjà étudiée notamment par Dominique Pateron, qui participera à cette réunion pour mieux prendre en compte l'activité des services qui est une composante de la valeur formatrice du stage.